



Rapport de votre offre de services en établissement et hors établissement

La Régie, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, a développé le *Rapport de votre offre de services en établissement et hors établissement* (ROSEH), permettant à un médecin de famille d'être informé sur les données qui reflètent sa pratique auprès de sa clientèle inscrite et l'ensemble de ses activités en établissement et hors établissement.

Cet outil permet de renseigner le médecin de famille quant à l'organisation et au choix de ses activités cliniques.

1 Déploiement progressif du ROSEH

Pour des raisons logistiques, les renseignements sur vos activités en établissement vous seront présentés graduellement. Cette stratégie d'affichage des informations est mise en place pour s'assurer que les données mises à votre disposition sont les plus fiables possible. L'ensemble des données sur votre pratique sera disponible progressivement dans les prochaines semaines.

Dès la publication de cette infolettre, vous pourrez accéder à une première version de votre ROSEH à partir de la messagerie sécurisée des services en ligne de la Régie. Dans la phase de déploiement progressif de ce nouveau rapport, les différentes versions seront présentées par cette messagerie sécurisée. Pour le médecin non inscrit aux services en ligne de la Régie, des envois postaux seront acheminés.

Lorsque les différentes phases seront finalisées, ce rapport sera disponible uniquement par les services en ligne de la Régie. Vous en serez informé dans une prochaine infolettre.

2 Description du ROSEH

Le ROSEH est un outil d'information individuel qui dresse le portrait de vos activités en établissement et hors établissement à partir, notamment, de vos données d'inscription de la clientèle, des informations à votre registre des consultations ou celui de l'IPS-SPL qui exerce avec vous et de votre facturation à la Régie. L'information privée et objective qu'il contient vous permettra de faire votre propre analyse des renseignements détenus sur le sujet. Chaque thème présente des données dans un format visuel simple et facile à interpréter.

Le ROSEH est actuellement divisé en quatre thèmes :

- le profil de vos activités d'inscription (les informations associées à la patientèle inscrite à votre nom);
- le profil de vos activités en établissement (le nombre d'heures facturées dans les secteurs d'activité où vous exercez en établissement);

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS

Téléphone

Québec 418 643-8210
Montréal 514 873-3480
Ailleurs 1 800 463-4776

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)

- le profil de vos autres activités (le nombre d'heures facturées pour des activités spécifiques hors établissement);
- le total de vos activités de médecine familiale.

Le ROSEH présente des informations similaires au *Rapport d'organisation des services de votre clientèle inscrite* (ROSPI), mais certaines modalités de calcul peuvent différer entre les deux rapports.

3 Soutien à l'interprétation du ROSEH

Un [guide explicatif](#) est disponible sur le site Web de la Régie à la droite de la rubrique *Inscription de la clientèle – Introduction*, sous l'onglet *Facturation* de la section réservée à votre profession. Ce guide vous aidera à comprendre comment les différents indicateurs ont été interprétés à partir des données détenues par la Régie.

Tout commentaire et toute suggestion en lien avec le ROSEH doivent parvenir à la Régie, de préférence par la messagerie sécurisée. Le médecin qui n'est pas encore inscrit aux services en ligne peut faire parvenir ses commentaires par courriel à services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca en inscrivant « ROSEH » dans l'objet. Aucune réponse ne sera retournée.

Les observations recueillies serviront à bonifier le rapport et le guide explicatif.

4 Services en ligne de la Régie

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire aux services en ligne de la Régie en cliquant sur *Information et inscription* de la zone d'accès aux services en ligne dans la section réservée à votre profession, sur le site de la Régie, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels, ou en communiquant avec le Centre d'assistance aux professionnels :

 Région de Québec : 418 643-8210
Région de Montréal : 514 873-3480
Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776



**Après avoir établi votre identité,
faites le 1 pour les services en ligne.**

 sel.professionnels@ramq.gouv.qc.ca